



SORINIÈRES CONDUITE
ECOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

39, rue Georges Clemenceau
44840 Les Sorinières
02.40.31.25.33
mjulienne@hotmail.fr
www.sorinièresconduite.com

PROGRAMME DE FORMATION
« LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE
POST-PERMIS POUR LES CONDUCTEURS
EN PERIODE PROBATOIRE »

Programme de la formation complémentaire prévu à l'article
L223-1 du code de la route (arrêté du 2 mai 2019)

DERNIERE MISE A JOUR : 2026



SORINIÈRES CONDUITE
ECOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

39, rue Georges Clemenceau

44840 Les Sorinières

02.40.31.25.33

mjulienne@hotmail.fr

www.sorinièresconduite.com

SORINIÈRES CONDUITE



SORINIÈRES CONDUITE ECOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

39, rue Georges Clemenceau
44840 Les Sorinières
02.40.31.25.33
mjulienne@hotmail.fr
www.sorinièresconduite.com

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

- ⇒ RENFORCER LES COMPETENCES ACQUISES EN FORMATION INITIALE ET DURANT LES PREMIERS MOIS DE CONDUITE AUTONOME ;
- ⇒ AMELIORER LA COMPREHENSION ET LA GESTION DE SITUATIONS DE CONDUITE COMPLEXES ;
- ⇒ RENDRE LES DEPLACEMENTS PLUS SURS ET PLUS CITOYENS PAR DES CHOIX DE MOBILITE RESPONSABLE.

La rubrique « contenus » détaille ces objectifs pédagogiques.

LE PUBLIC VISÉ :

Catégories, statuts :

Tout statut confondu ET tout conducteur en période probatoire de son PREMIER permis obtenu.

Prérequis :

- ⇒ Avoir obtenu son **premier permis depuis 6 mois minimum jusqu'à 12 mois maximum** ;
- ⇒ **Ne pas avoir commis d'infractions au code de la route** ;
- ⇒ **Permis de conduire en cours de validité, ni suspendu ou annulé** ;
- ⇒ Démarche volontaire de suivre la formation.

LA DURÉE :

Nombre d'heures et horaires

- ⇒ 7h00 maximum de formation, hors pause méridienne, sur une seule journée ;
- ⇒ 15 minutes avant et après formation seront consacrées pour la partie administrative et financière

- ⇒ 8H30-12h30 /14h00-17h00 ou 8h0 à 12h /13h30-17h00
Les horaires peuvent être modifiées.

- ⇒ **Une exclusion de la formation est prévue dans les trois cas suivants :**
 - **Désintéressement visible pour la formation dispensée,**



SORINIÈRES CONDUITE ÉCOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

**39, rue Georges Clemenceau
44840 Les Sorinières
02.40.31.25.33
mjulienne@hotmail.fr
www.sorinièresconduite.com**

- **Comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactifs,**
- **Non-respect des horaires.**

Calendrier général

Les dates de formations sont proposées en fonction de la demande et des disponibilités de chacun.

- **Lieu :** Auto-école SORINIÈRES CONDUITE, 39 rue G. Clémenceau, 44840 LES SORINIÈRES

Planning pédagogique

Un planning pédagogique prévisionnel est remis au stagiaire lors de son inscription et en début de formation.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUE ET D'ENCADREMENT :

Moyens pédagogiques :

- ⇒ Pistes privées de 160m à 5 minutes de l'auto-école,
- ⇒ 3 véhicules équipés de doubles commandes, dont un véhicule boîte automatique
- ⇒ Des plots, des voitures miniatures etc
- ⇒ 1 salle de code avec équipements (tableaux, paper, vidéo projecteur, ordinateurs etc.),
- ⇒ 1 simulateur de conduite
- ⇒ Outils pédagogiques pour l'élève : Pass Rousseau (accès code internet), Class Rousseau (code à l'auto-école), Codes Rousseau élèves (livret numérique)

Formateurs et intervenants :

- Mathilde Julienne : Exploitante/ Responsable pédagogique – BEPECASER – TFP FMESR (A1304400210)



SORINIÈRES CONDUITE ÉCOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

**39, rue Georges Clemenceau
44840 Les Sorinières
02.40.31.25.33
mjulienne@hotmail.fr
www.sorinièresconduite.com**

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Le ministère de l'intérieur a publié l'arrêté du 2 mai 2019 relatif à la formation complémentaire prévue à l'article L223-1 du code de la route¹.

Cet arrêté prévoit un programme réglementaire qui s'appuie sur le modèle didactique de la hiérarchie des comportements de conduite (Kestinen, 1996 et Siegrist, 1999) - matrice GDE (Goals for Driver Education).

Cette formation fait appel à l'auto-évaluation des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

L'auto-école élabore son programme pédagogique et son plan de formation à partir des textes réglementaires.

L'ordre des séquences, les objectifs et la durée de chaque séquence seront respectés comme le stipule la réglementation.

Modules de formation et volumes horaires :

⇒ 7h00 maximum de formation seront consacrées pour chaque module ;

Le tableau, ci-dessous, détaille le découpage temporel et les modalités pédagogiques

¹ Le permis de conduire est affecté d'un nombre de points. Celui-ci est réduit de plein droit si le titulaire du permis a commis une infraction pour laquelle cette réduction est prévue.

A la date d'obtention du permis de conduire, celui-ci est affecté de la moitié du nombre maximal de points. Il est fixé un délai probatoire de trois ans. Au terme de chaque année de ce délai probatoire, le permis est majoré d'un sixième du nombre maximal de points si aucune infraction ayant donné lieu à un retrait de points n'a été commise depuis le début de la période probatoire. Lorsque le titulaire du permis de conduire a suivi l'apprentissage anticipé de la conduite défini à l'article [L. 211-3](#), ce délai probatoire est réduit à deux ans et cette majoration est portée au quart du nombre maximal de points. Le délai probatoire est en outre réduit pour le titulaire d'un premier permis de conduire qui se soumet à une formation complémentaire et ne commet durant ce délai aucune infraction ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire.

Lorsque le nombre de points est nul, le permis perd sa validité.

La réalité d'une infraction entraînant retrait de points est établie par le paiement d'une amende forfaitaire ou l'émission du titre exécutoire de l'amende forfaitaire majorée, l'exécution d'une composition pénale ou par une condamnation définitive.

Le premier alinéa de l'article L. 223-6 n'est pas applicable pendant le délai probatoire mentionné au deuxième alinéa du présent article.



SORINIÈRES CONDUITE ECOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

39, rue Georges Clemenceau
44840 Les Sorinières
02.40.31.25.33
mjulienne@hotmail.fr
www.sorinièresconduite.com

Modalités et moyens pédagogiques :

MATIN²: 4h00

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

SÉQUENCES ET OBJECTIFS	CONTENUS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES	MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	MOYENS PÉDAGOGIQUES
<p>1. PRESENTATION DE LA FORMATION CRÉER UN CLIMAT FAVORABLE AUX ÉCHANGES ET À LA RÉFLEXION. FACILITER LA PRISE DE PAROLE DES STAGIAIRES ET CAPTER LEUR ATTENTION. DURÉE : 10 MINUTES</p>	<p>PRESENTATION DES OBJECTIFS. PRESENTATION DU CADRE PÉDAGOGIQUE (ANONYMAT, LIBERTÉ DE PAROLE, ETC.). CADRE RÉGLEMENTAIRE (HORAIRE, PARTICIPATION ACTIVE, RÉDUCTION DE LA PÉRIODE PROBATOIRE, ETC.). PRESENTATION DE LA FORMATION (DIFFÉRENTES SÉQUENCES, ORGANISATION, ETC.). CETTE SÉQUENCE PERMET À L'ENSEIGNANT D'INSTAURER UN CLIMAT DE CONFIANCE AVEC LES ÉLÈVES POUR DÉBUTER LA FORMATION DANS DE BONNES CONDITIONS.</p>	<p>MÉTHODE MAGISTRALE</p>	<p>PROGRAMME POWER POINT</p>
<p>2. QUESTIONNAIRE D'ENTRÉE EN FORMATION (AUTOÉVALUATION) SE CONNAÎTRE EN TANT QUE CONDUCTEUR. CONNAÎTRE ET PRENDRE EN COMPTE SES LIMITES. DURÉE : 15 MINUTES</p>	<p>LE QUESTIONNAIRE PERMET DE SE DÉFINIR : - EN TANT QU'INDIVIDU ; - EN TANT QU'USAGER DE LA ROUTE. LE QUESTIONNAIRE PERMET D'ABORDER LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES DE LA FORMATION. LE QUESTIONNAIRE PORTE SUR L'ÉLÈVE LUI-MÊME (ÂGE, ÉTUDES, LOISIRS, ETC.) ET SUR SON EXPÉRIENCE EN TANT QU'USAGER DE LA ROUTE (ANCIENNETÉ DU PERMIS, NOMBRE DE KILOMÈTRES PARCOURUS, VÉHICULE UTILISÉ, ETC.). LE QUESTIONNAIRE PERMET DE DISPOSER D'INFORMATIONS SUR LE GROUPE POUR TRAVAILLER LES DIFFÉRENTES SÉQUENCES DE LA FORMATION.</p>	<p>LECTURE COMMENTÉE DU QUESTIONNAIRE ; REPLISSAGE INDIVIDUEL ; AIDE DE L'ENSEIGNANT-ANIMATEUR SI BESOIN ;</p>	<p>DOC PAPIER : QUESTIONNAIRE D'ENTRÉE EN FORMATION (AUTOÉVALUATION)</p>
<p>3. CONSTITUTION DU GROUPE SE PRÉSENTER. CONFRONTER SES EXPÉRIENCES AU GROUPE. DÉCOUVRIR SA SINGULARITÉ. CRÉER DU LIEN. DURÉE : 35 MINUTES</p>	<p>ALTERNER LES TECHNIQUES DE PRÉSENTATION EN PRIVILÉGIANT UNE FORME DYNAMIQUE. CONDUIRE DES ÉCHANGES PERMETTANT AUX STAGIAIRES DE FAIRE PART DE LEUR EXPÉRIENCE (TYPES DE TRAJET, TYPES DE VÉHICULES UTILISÉS, SITUATIONS DE PRESQU'ACCIDENT RENCONTRÉES, ETC.)</p>	<p>MÉTHODE MAGISTRALE POUR PRÉSENTER LES CONSIGNES ; ÉCHANGE EN BINÔME OU TRINÔME POUR PRÉPARER LE TOUR DE TABLE CROISÉ ;</p>	<p>DOC PAPIER : QUESTIONNAIRE D'ENTRÉE EN FORMATION (AUTOÉVALUATION) PAGE 1 ET 2 ;</p>

² Tout ce qui est écrit en italique est extrait de l'Arrêté du 2 mai 2019 relatif à la formation complémentaire prévue à l'article L. 223-1 du code de la route



SORINIÈRES CONDUITE ECOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

39, rue Georges Clemenceau
44840 Les Sorinières
02.40.31.25.33
mjulienne@hotmail.fr
www.sorinièresconduite.com

		PARTICIPATION DE CHAQUE STAGIAIRE ;	PRISE DE NOTES INDIVIDUELLES ;
<p>4. TRAITEMENT DU QUESTIONNAIRE D'AUTOEVALUATION CONFRONTER SES EXPERIENCES AU GROUPE. DÉCOUVRIR LE GROUPE. DURÉE : 45 MINUTES</p>	<p>A PARTIR DU QUESTIONNAIRE D'AUTOEVALUATION, EXPLOITER DE FAÇON INTERACTIVE LES REPONSES EN PRIVILEGIANT LES TRAVAUX EN SOUS-GROUPE POUR PRENDRE EN COMPTE LES PROBLEMATIQUES DES ELEVES.</p>	<p>METHODE ACTIVE ; RECUEIL ET TRAITEMENT EN SOUS GROUPE ; RESTITUTION ET ECHANGES EN GROUPE ENTIER ;</p>	<p>DOC PAPIER : QUESTIONNAIRE D'ENTREE EN FORMATION (AUTO-EVALUATION) PAGE 3 OU 4 OU 5 OU 6 ; PAPER BOARD ;</p>

SÉQUENCES ET OBJECTIFS	CONTENUS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES	MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	MOYENS PÉDAGOGIQUES
<p>5. PERCEPTION DES RISQUES SE POSITIONNER FACE AU RISQUE. SE CONFRONTER A LA PERCEPTION DES AUTRES. PRENDRE EN COMPTE LES DIFFERENTS POINTS DE VUE POUR MIEUX APPREHENDER LE RISQUE. DURÉE : 1 HEURE</p>	<p>DÉGAGER DES TENDANCES AU SEIN DU GROUPE. METTRE EN AVANT LA SUBJECTIVITE DU RISQUE. UTILISATION DE SUPPORTS (PHOTOS, VIDEOS, ETC.) PRESENTANT DES RISQUES EN SITUATION DE CONDUITE ET PERMETTANT A L'ENSEIGNANT DE MENER UNE DISCUSSION A PARTIR DU RESSENTI DES ELEVES FACE AU DANGER. L'ENSEIGNANT POURRA PAR EXEMPLE ACCOMPAGNER LES ELEVES A SE POSITIONNER SUR UNE ECHELLE DE RISQUE ESTIME. EN INTRODUCTION DE LA SEQUENCE, UN SIMULATEUR PEUT ETRE UTILISE POUR AMORCER UN TRAVAIL COLLECTIF SUR LA PERCEPTION DES RISQUES. POUR CETTE SEQUENCE, LES EXERCICES SUR SIMULATEUR NE DOIVENT PAS DURER PLUS DE 20 MINUTES ET DOIVENT ETRE ENCADRES PAR L'ENSEIGNANT CONSTAMMENT PRESENT AVEC LES ELEVES. LE PARAMETRAGE DU SIMULATEUR EVITE DANS LA MESURE DU POSSIBLE LES SITUATIONS D'ACCIDENT.</p>	<p>METHODE ACTIVE ; CHOIX D'UNE SEQUENCE EN FONCTION DES SEQUENCES 2, 3 ET 4 ;</p>	<p>CHOIX DES MOYENS EN FONCTION DE LA SEQUENCE SELECTIONNEE ;</p>
<p>6. SITUATIONS COMPLEXES COMPRENDRE ET RESOUDRE DES SITUATIONS COMPLEXES. DURÉE : 1 HEURE 15 MINUTES</p>	<p>TRAVAILLER SUR DES SITUATIONS DE CONDUITE COMPLEXES METTANT EN JEU PLUSIEURS TYPES DE COMPORTEMENTS ET D'USAGERS. UTILISATION DE SUPPORTS (PHOTOS, VIDEOS, ETC.) PRESENTANT DES SITUATIONS DE CONDUITE COMPLEXES ET PERMETTANT AUX ELEVES DE SE POSITIONNER (« QUE PERCEVEZ-VOUS ? », « QUE PEUT-IL SE PASSER ? », ETC.) INDIVIDUELLEMENT, ET AU SEIN DU GROUPE, FACE AUX SITUATIONS PRESENTEES. EN INTRODUCTION DE LA SEQUENCE, UN SIMULATEUR PEUT</p>	<p>METHODE ACTIVE ; CHOIX D'UNE SEQUENCE EN FONCTION DES SEQUENCES 2, 3 ET 4 ;</p>	<p>CHOIX DES MOYENS EN FONCTION DE LA SEQUENCE SELECTIONNEE ;</p>



SORINIÈRES CONDUITE ECOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

39, rue Georges Clemenceau
44840 Les Sorinières
02.40.31.25.33
mjulienne@hotmail.fr
www.sorinièresconduite.com

	<p><i>ETRE UTILISE POUR AMORCER UN TRAVAIL COLLECTIF SUR LES SITUATIONS COMPLEXES. POUR CETTE SEQUENCE, LES EXERCICES SUR SIMULATEUR NE DOIVENT PAS DURER PLUS DE 20 MINUTES ET DOIVENT ETRE ENCADRES PAR L'ENSEIGNANT CONSTAMMENT PRESENT AVEC LES ELEVES. LE PARAMETRAGE DU SIMULATEUR EVITE DANS LA MESURE DU POSSIBLE LES SITUATIONS D'ACCIDENT.</i></p>		
--	--	--	--

APRÈS MIDI : 3h00

*Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.
Les stratégies de mobilité.*

SÉQUENCES ET OBJECTIFS	CONTENUS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES	MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	MOYENS PÉDAGOGIQUES
<p>7. MOBILITE ET THEMATIQUES CARACTERISTIQUES DES JEUNES ETRE CAPABLE DE CONSTRUIRE ET D'ANTICIPER SES DEPLACEMENTS. PRENDRE CONSCIENCE DES INFLUENCES DU CONTEXTE (ENVIRONNEMENT, PAIRS, VEHICULE, ETC.). ETRE CONSCIENT DES CONSEQUENCES DE SES DECISIONS (PERSONNELLES, PROFESSIONNELLES, SOCIALES, ETC.) DURÉE : 1 HEURE 45 MINUTES</p>	<p>TRAVAIL A PARTIR DE SITUATIONS TYPES (SORTIES FESTIVES, DE NUIT, SOUS LA PRESSION DES PAIRES, SOUS INFLUENCE DE DISTRACTEURS OU DE PRODUITS PSYCHOACTIFS, ETC.). CETTE SEQUENCE EST ANIMEE AVEC DES OUTILS PERMETTANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'ELABORER UNE SUITE A UN SCENARIO ; - D'IMAGINER LES DANGERS POTENTIELS ; - D'AIDER A DEVENIR CAPABLE DE REFUSER, D'EXPRIMER SON DESACCORD, ETRE FORCE DE PROPOSITION, ETRE CAPABLE DE FEDERER. <p>POUR CETTE SEQUENCE, LES OUTILS ADAPTES PEUVENT NOTAMMENT PRENDRE LA FORME DE VIDEOS, DE PHOTOS, DE DESCRIPTIONS DE SCENARIO OU D'OUTILS VISUELS D'AIDE A LA PRISE DE DECISION.</p>	<p>METHODE ACTIVE ;</p> <p>CHOIX D'UNE SEQUENCE EN FONCTION DES SEQUENCES 2, 3 ET 4 ;</p>	<p>CHOIX DES MOYENS EN FONCTION DE LA SEQUENCE SELECTIONNEE ;</p>
<p>8. CHOIX DE MOBILITE SE CONNAITRE EN TANT QU'USAGER DE LA ROUTE : ETRE CONSCIENT DE SES CHOIX EN MATIERE DE MOBILITE ET DE DEPLACEMENT. ETRE SENSIBILISE AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES. DECOUVRIR DES MODES DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS. DURÉE : 1 HEURE</p>	<p>EN LIEN AVEC LE QUESTIONNAIRE D'AUTOEVALUATION. FAIRE EMERGER CE QUI DETERMINE SES CHOIX DE MOBILITE ET CE QUI LES INFLUENCE. FAIRE CONNAITRE LES POSSIBILITES ET L'INTERET DE L'UTILISATION DE MODES ALTERNATIFS DE DEPLACEMENT. L'ENSEIGNANT UTILISE DES OUTILS STATISTIQUES OU AUTRES PRESENTANT DES MODES DE DEPLACEMENT CARACTERISTIQUES DES JEUNES. L'ENSEIGNANT S'ATTACHE A APPORTER DES INFORMATIONS SUR LES DIFFERENTES FORMES DE</p>	<p>METHODE ACTIVE ;</p> <p>CHOIX D'UNE SEQUENCE EN FONCTION DES SEQUENCES 2, 3 ET 4 ;</p>	<p>CHOIX DES MOYENS EN FONCTION DE LA SEQUENCE SELECTIONNEE ;</p>



SORINIÈRES CONDUITE ECOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

39, rue Georges Clemenceau
44840 Les Sorinières
02.40.31.25.33
mjulienne@hotmail.fr
www.sorinièresconduite.com

	MOBILITE PROPOSEES LOCALEMENT.		
9. BILAN AVEC ENGAGEMENT DUREE : 15 MINUTES	S'ENGAGER ORALEMENT FACE A SOI-MEME ET VIS-A-VIS DU GROUPE. UN SUPPORT SUR LEQUEL CET ENGAGEMENT EST MATERIALISE (LIVRET DE STAGE, ATTESTATION D'ENGAGEMENT, ETC.) EST PRÉCONISÉ.	TRAVAIL INDIVIDUEL ET COLLECTIF ;	A DEFINIR ATTESTATION DE FORMATION ; QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION ;

Les stagiaires sont formés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés et ayant suivi une formation continue obligatoire par un organisme de formation spécifique, permettant d'animer cette formation destinée aux conducteurs.

Tout enseignant non titulaire de l'attestation de suivi de la formation continue obligatoire **NE PEUT ANIMER DE FORMATIONS COMPLEMENTAIRE POST-PERMIS POUR LES CONDUCTEURS EN PERIODE PROBATOIRE.**

Stages en entreprise :

- Néant

LE DISPOSITIF DE SUIVI D'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

Dispositif de suivi de l'exécution du programme

- Feuille d'émargement individuelle à l'auto-école ; Toute absence doit être justifiée ;
- Programme de formation remis à chaque stagiaire;
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
- Attestation de suivi de la formation réglementée.

Dispositif d'évaluation des résultats

- Evaluation « à chaud » non certificative de l'enseignant-animateur.



SORINIÈRES CONDUITE
ECOLE DE CONDUITE

Agrément E2304400040

39, rue Georges Clemenceau

44840 Les Sorinières

02.40.31.25.33

mjulienne@hotmail.fr

www.sorinièresconduite.com

Annexe :

Arrêté réglementaire du 2 mai 2019

SORINIÈRES CONDUITE